

## « COTEAU ET LAC DE L'ASTARAC »

Site propriété du Département

Blongios  
nain

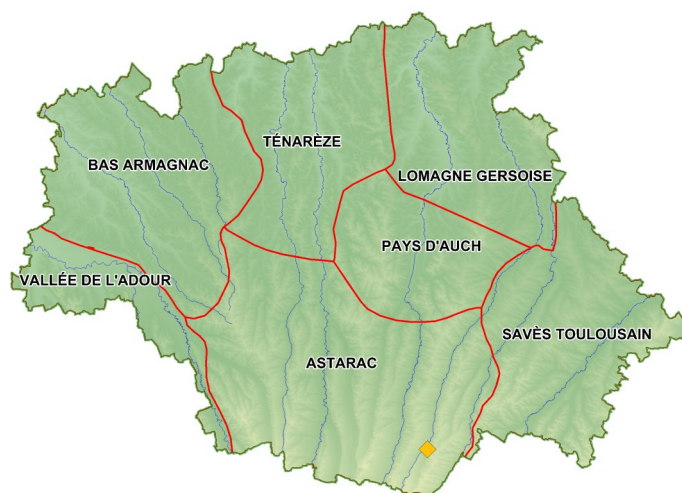
### Généralités

**Communes concernées** : Aussos, Bezues-Bajon

**Superficie** : 907,3 hectares

**Milieus dominants** : milieux aquatiques stagnants, boisements, prairies/pelouses, landes

**Statuts de protection et inventaires** : ZNIEFF I « Plan d'eau de l'Astarac et coteau de l'Arrats » ; ZNIEFF II « Coteaux de la Lauze et de l'Arrats » ; ZSC « Coteaux de la Lauze »



### Description

Le site englobe le lac de l'Astarac, qui comprend des boisements marécageux à ses extrémités, ainsi que les coteaux boisés qui le surplombent.

Le plan d'eau présente un fort intérêt ornithologique, en tant que halte migratoire ou de zone d'hivernage pour de nombreuses espèces d'oiseaux d'eau, mais aussi pour les oiseaux nicheurs. Une importante héronnière multi-espèces (Héron cendré, Héron garde-bœufs, Bihoreau gris) s'est en effet installée dans une des queues du lac. La nidification du Héron pourpré et du Blongios nain y est également suspectée. Il héberge également tout un cortège d'amphibiens.

Les coteaux sont occupés par une chênaie-charmaie, où se reproduisent plusieurs rapaces patrimoniaux et qui abrite des cortèges intéressants de coléoptères saproxyliques, ainsi que des chauves-souris forestières (Murin de Bechstein).

### Contexte socio-économique

**Statut de propriété** : mixte (Conseil Départemental propriétaire du lac et privés)

**Gestionnaires** : Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne, ONF, Groupe Ornithologique gersois et privés

**Usages** : chasse, pêche, promenade, moto-cross et quad, agriculture, prélèvements en eau, sylviculture, animations environnementales

**Aménagements présents** : panneau d'information ENS parkings, sentier balisé, parcours de santé et course d'orientation

## Intérêts écologiques et paysagers

### Faune remarquable :

Halte migratoire et site d'hivernage pour oiseaux d'eau  
Héronnière multi-espèce : Héron cendré, Héron gardeboeufs, Bihoreau gris, Héron pourpré, Blongios nain  
Rapaces forestiers nicheurs : Aigle botté, Milan royal, Milan noir, Faucon hobereau, Epervier d'Europe  
Cortège d'amphibiens : dont le Crapaud calamite,  
Autres espèces rencontrées : Seps strié (potentiel), Cuivré des marais, Grand capricorne, Murin de Bechstein, etc.

### Flore remarquable :

*Coeloglossum viride*, *Crypsis schoenoides*, *Fagus sylvatica*, *Limnosa aquatica*, *Ophrys papilionacea*, *Ophrys aegirtica*, etc.

### Habitats remarquables :

Landes à Genévriers communs ; Groupements à *Bidens tripartitus* ; pelouses alluviales et humides du Mésobromion ; prairies hygrophiles, mésoeutrophes, longuement inondables ; bois marécageux d'aulnes ; saussaies marécageuses

### Éléments paysagers ou culturels remarquables :

Grand plan d'eau, vue sur les Pyrénées

Héron cendré



## Menaces

Fermeture et boisement des berges  
Entretien des ripisylves (destruction de la héronnière)  
Fréquentation (dérangement, piétinement, aménagements de loisirs)  
Pratiques agricoles  
Pratiques sylvicoles  
Qualité des eaux et gestion hydraulique  
Abandon du pastoralisme et fermeture des milieux

## Mesures de gestion

**Mesures déjà en place :** Comité de gestion du site , inventaires, plan de gestion du site, mise en place d'un panneau d'information ENS , matérialisation de la zone de quiétude, démarche Natura 2000 sur le co-teau, création parcours de santé et course d'orientation, réalisation d'un schéma d'accueil du public, suivi flore, oiseau et lépidoptère, animations

### Actions à envisager :

Protection du site (acquisition, maîtrise d'usage, etc.)  
Aménagement pour l'accueil du public : création d'un parking, d'un observatoire, d'un sentier pédagogique  
Maintien de la qualité des eaux et des niveaux d'eau selon les exigences des espèces  
Entretien raisonné des ripisylves et boisements, gestion de la dynamique de végétation  
Suivi des espèces